

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Lévis et de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
UN BILAN 2009 POSITIF ET DES DÉFIS STIMULANTS À VENIR

Lévis, le 23 mars 2010. – Réunis ce matin, la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, le maire de Saint-Lambert-de-Lauzon, M. François Barret et le président de la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie, M. Jean-Claude Bouchard ont dévoilé le bilan 2009 du *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) ainsi que les actions qui seront entreprises au cours de l'année 2010.

Un bilan positif pour le Plan de gestion des matières résiduelles 2005-2008

Adopté en 2005, le PGMR a pris fin l'année dernière avec un bilan très positif où, au terme de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, les objectifs fixés ont été atteints pour la récupération des matières recyclables et dépassés pour la récupération des textiles. « La participation exemplaire des citoyennes et des citoyens ainsi que des entreprises nous a toujours permis de figurer parmi les villes les plus performantes en ce domaine et nous les en remercions vivement », a indiqué Mme Danielle Roy Marinelli.

2009, une année de transition

En l'absence d'objectifs signifiés de la part du gouvernement, l'année 2009 s'apparente à une année de transition où la Ville de Lévis a poursuivi ses efforts dans le but de maintenir sa compétitivité en matière de collecte sélective auprès du secteur résidentiel et des industries, commerces et institutions). Une seule ombre à ce bilan est la légère baisse de 4 % qu'a connu la récupération des matières recyclables dans le secteur résidentiel par rapport à 2008 avec un total de 13 140 tonnes. Ce résultat peut s'expliquer notamment par la crise fortement médiatisée qu'ont vécue les centres de tri l'année dernière et qui aurait entraîné une perte de confiance d'une partie de la population. Cependant, à Lévis, l'ensemble des matières recueillies ont pu être valorisées grâce à un partenaire de longue date : le Centre de tri Société V.I.A. inc. « Cette donnée nous rappelle que nous avons encore du travail de sensibilisation à faire auprès de la population. Nous possédons les compétences pour relever ce défi, j'en suis persuadé », a mentionné M. Jean-Claude Bouchard.

Des défis stimulants à venir

En 2009, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a présenté le Projet de politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui a pour principal objectif d'éliminer une seule matière résiduelle, soit le résidu ultime et de bannir l'enfouissement de la matière organique. Dans le même sens, le Service des matières résiduelles de Ville de Lévis a réalisé une étude de caractérisation des déchets acheminés à l'incinérateur de Lévis afin d'identifier les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif. Celle-ci a permis notamment de constater que 52 % du poids des ordures ménagères est constitué des résidus de table et des résidus verts. À cet effet, l'implantation d'un nouveau service de collecte pour les matières compostables au printemps 2011 permettra de récupérer et de valoriser une plus grande part de matière organique, et conséquemment, de tendre vers l'objectif. En mettant en place cette nouvelle collecte, le Service des matières résiduelles espère recueillir la majorité des matières compostables pour en faire la valorisation. La collaboration de tous les lévisiens et lévisiennes, soucieux de leur milieu de vie, sera alors requise pour faire de ce virage vert un succès. D'ici là, chaque citoyen et citoyenne peut s'impliquer directement en pratiquant l'herbicyclage et le compostage. Chaque année, des ateliers de formation portant sur ces thématiques sont offerts à cet effet.

Cette caractérisation a également permis de remarquer que 18 % des matières recyclables se retrouvent encore avec les déchets à l'incinérateur et que le papier et le carton représentent 60 % de ces matières, d'où l'importance pour le Service des matières résiduelles de poursuivre ses efforts sur l'information et la sensibilisation auprès des citoyennes et des citoyens.

Par ailleurs, parmi les projets à venir, l'ouverture prochaine d'un écocentre sur le territoire lévisien permettra d'augmenter de façon significative le taux de valorisation des matériaux de construction, de rénovation et de démolition, des résidus domestiques dangereux ainsi que des appareils informatiques et électroniques, et ce, sur une base annuelle.

« À nos partenaires et au personnel de la Ville de Lévis qui travaillent avec beaucoup de détermination à l'élaboration et à la programmation du PGMR, je vous félicite pour les belles réalisations de 2009. Je suis persuadée, vous nous épaterez encore l'année prochaine. Vous avez l'appui du conseil municipal pour mener à terme les projets stimulants qui nous aideront à atteindre les objectifs fixés pour l'année 2010 », a conclu la mairesse de Lévis.

- 30 -

Source : Chrystel De Blecker
Direction des communications
418 835-8288

Information : Christian Paré
Service des matières résiduelles
418 835-4988